



Recours répétitifs aux restrictions

La preuve que la lutte contre le coronavirus mérite toujours concentration

La lutte contre le coronavirus s'enlise et ce n'est pas au Togo seul que cette situation est observée. Partout dans le monde l'on évolue de restrictions en restrictions et l'on se demande quand ce cauchemar prendra vraiment fin ...



PAGE 3

ECONOMIE NUMERIQUE



Déploiement national de la fibre optique

Une balise pour la réalisation de l'axe 1 du PND

Le gouvernement trace le chemin pour la réalisation du premier axe du Plan national de développement (PND). L'objectif à travers cet axe est de mettre en place un hub logistique et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région.

PAGE 5

ETRANGER



Bénin

Les élus du parti Union Progressiste autorisés à parrainer le candidat de leur choix

Le parti Union progressiste (UP), un des grands blocs de la mouvance Talon autorise ses élus à « parrainer tout candidat soutenu par un parti ayant une existence légale ». En clair, les élus de la majorité peuvent donner leur parrainage aux candidats de l'opposition. Une décision prise au ...

PAGE 4



Après le bilan des 100 jours

Le gouvernement Tomégah-Dogbé devrait accélérer la cadence

Lors d'une émission spéciale organisée vendredi dernier sur la télévision nationale, le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a fait le bilan des 100 jours de son gouvernement. L'on retient qu'il y a beaucoup d'innovations et que la dynamique sera maintenue. Mais il faut dire aussi que le gouvernement Tomégah-Dogbé devrait accélérer la cadence dans les semaines à venir. En tout cas, madame Tomégah-Dogbé est visiblement dans cette logique.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

L'organisation d'élections régionales de plus en plus évidente

L'organisation d'élections régionales est de plus en plus évidente cette année 2021 au Togo. L'on s'achemine en effet vers de nouvelles consultations des partis politiques par le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires, Payadowa Boukpepsi.

Après les premières consultations en fin d'année dernière, les responsables des partis politiques sont à nouveau invités à envoyer un représentant demain mardi, le 19 janvier 2021 au ministère en charge de l'organisation des élections dans notre pays. Et, en la matière, le gouvernement fait même preuve d'ouverture. En effet, le président du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD), Agbéyomé Kodjo, qui continue de contester la réélection du président Faure Gnassingbé, est invité à cette rencontre ...

PAGE 3

Football / Interview exclusive avec Ama T. Kangnivi, défenseur togolais évoluant au FC Nouadhiou

«J'ai eu le sentiment d'abandonner mes camarades...»

PAGE 10

Finance

Des allègements fiscaux en faveur des PME/PMI pour promouvoir l'investissement

Pour faciliter la vie aux Petites et moyennes entreprises / Petites et moyennes industries (PME/PMI), le gouvernement a pris un certain nombre de mesure ...



PAGE 5

	<p>SOMMAIRE</p> <p>Ouganda / Présidentielle 2021 Et de 6 pour Museveni !</p>  <p>P 4</p>	<p>Littérature / Éditions Continents La Collection Filbleu sous la direction de Kangni Alem</p>  <p>P 9</p>	<p>Lutte contre la Covid-19 dans la préfecture de la Kéran Les 9 comités cantonaux de veille sanitaire ont été renvoyés dans leurs missions</p>  <p>P 11</p>
---	--	---	---

Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

Voici les témoignages de Mlle Lalabia Gado Jacqueline, promotrice de Anaïs coiffure

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des produits FNFI", votre journal Togo Matin vous conduit dans la Région de la Kara, 420 km au nord de Lomé, pour partager les expériences de Mlle Lalabia Gado Jacqueline, promotrice de Anaïs coiffure, bénéficiaire du produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI).



Mlle Lalabia Gado Jacqueline

Le Produit AJSEF vise les jeunes diplômés sans emplois, les jeunes artisans avec à la clé un appui financier devant permettre à ces derniers de démarrer ou de consolider une activité génératrice de revenus. Depuis la mise en œuvre du Produit AJSEF sur le terrain, des milliers de jeunes de toutes les régions ont eu accès à ce produit qui a induit de nombreux changements dans leur quotidien. Au nombre de ces bénéficiaires, Lalabia

Gado Jacqueline, 30 ans résidant à Kara dans la préfecture de la Kozah. " J'ai 30 ans et je suis coiffeuse de formation. Après l'obtention de mon certificat il ya quelques années, j'éprouvais d'énormes difficultés à m'acheter des kits d'outillage pour démarrer mes activités. Cela constituait des soucis pour moi. J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la cérémonie de lancement du Produit Accès des Jeunes aux Services

Financiers (AJSEF). Quelques semaines plus tard, une équipe du FNFI est venu dans la région de la Kara pour animer des émissions de sensibilisation sur les radios locales. Les émissions étant interactives, j'ai appelé et j'ai posé plusieurs questions qui m'ont permis de mieux cerner les contours de ce produit. Certaines de mes amies de bonne foi du quartier et moi nous sommes constituées en groupe

solidaire et nous nous sommes rendus auprès de PROMOFINANCE Kara pour nous faire enregistrer. Nous avons suivi tout le processus."

Un processus de formation en création de micro entreprise et gestion de crédit indispensable avant tout déblocage de crédit, la formation étant assurée par des Prestataires de Services Techniques. La formation est indispensable afin de doper les capacités des bénéficiaires à mieux rentabiliser leurs activités. " Après la formation qui je l'avoue était très intéressante, j'ai obtenu un premier crédit de 300.000 F CFA qui m'a permis de louer un petit local, d'acheter des kits de coiffure et de pouvoir monter mon atelier que j'ai baptisé Anaïs Coiffure. Je dois avouer que je me suis installé dans un nouveau quartier ici à Kara et j'ai la chance de posséder l'un des rares ateliers de coiffure dans ma zone. Ce qui fait que j'ai assez de clientes et je parviens à dégager un bon chiffre d'affaire."

Un an plus tard, Jacqueline a soldé le premier crédit qu'elle a reçu et sollicite un second crédit sensé lui

permettre de diversifier ses activités. Mais elle n'ignore pas que le second crédit également de 300.000 FCFA est également remboursable sur une période de 12 mois. " J'ai pu mesurer une fois que j'ai soldé le premier crédit combien le crédit AJSEF m'a permis de prendre mon destin en main et de gagner le pari de mon devenir. Parce que j'ai réussi à rentabiliser le premier crédit que j'ai reçu, j'ai fait la demande pour obtenir le second crédit également de 300.000FCFA. Ce crédit m'a permis d'ajouter à mon activité de coiffure, des activités secondaires telles que la manucure et la pédicure. Comme vous le savez, ce genre d'activités marchent de père. Quelqu'un qui veut se faire belle de la tête veut également avoir des mains et des pieds bien jolis. C'est profitable pour moi d'avoir su allier ses trois composantes."

L'expérience de Jacqueline est passionnante et recoupe celles de plusieurs autres jeunes à travers le pays qui ont eux aussi rejoint la dynamique de l'inclusion financière.

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... Mais, vu qu'il continue de se cacher pour des raisons que lui seul maîtrise, le candidat de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK) va devoir se faire représenter. Lors des premières consultations l'année dernière, les partis membres de la DMK avaient été

invités. Mais, ceux-ci avaient brillé par leur absence. Deux membres importants du regroupement dont Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, secrétaire générale de la CDPA et Gérard Djossou étaient à l'époque entre les mains de la justice. Avec la décrispation en cours ces derniers temps, pourrait-on

assister à un revirement de situation ? Il est vrai que dans le camp d'Agbéyomé Kodjo, l'on refuse toujours de tourner la page du 22 février 2020. L'on attend en tout cas de voir les couleurs des délégations qui seront mardi prochain au ministère. Quoi qu'il en soit, et au regard des expériences

passées, si le train démarre, il ne s'arrêtera pas au profit des absents. Tous les acteurs ont donc intérêt à s'associer dès maintenant au processus qui vient de démarrer. « Vos éventuelles contributions et préoccupations en plus de celles évoquées à la dernière

réunion pourront être remises et expliquées dans une brève intervention », promet le ministre dans sa lettre d'invitation. C'est donc un processus inclusif que veulent conduire les autorités en charge des élections.

E. Dadzie

Après le bilan des 100 jours

Le gouvernement Tomégah-Dogbé devrait accélérer la cadence

Lors d'une émission spéciale organisée vendredi dernier sur la télévision nationale, le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a fait le bilan des 100 jours de son gouvernement. L'on retient qu'il y a beaucoup d'innovations et que la dynamique sera maintenue. Mais il faut dire aussi que le gouvernement Tomégah-Dogbé devrait accélérer la cadence dans les semaines à venir. En tout cas, madame Tomégah-Dogbé est visiblement dans cette logique.



Le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé

Un des aspects que l'on peut retenir de la gouvernance du Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé, du moins pour les 100 premiers jours, ce sont les innovations. Le bilan des 100 jours en soit, constitue une innovation. Cela n'est pas vraiment dans les habitudes au Togo. À son arrivée à la tête du gouvernement togolais en octobre dernier, le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé avait

promis de « gouverner autrement » et de se pencher prioritairement sur le social. Pendant les premières semaines de sa gouvernance, la presse n'a pas arrêté de la marquer à la culotte et de chercher la moindre occasion pour lui rappeler ses promesses. Est-elle restée attentive aux cris des médias et des populations ? En tout cas, il y a quelques semaines, la cheffe du gouvernement

s'est rendue sur plusieurs chantiers en cours sur l'ensemble du territoire. L'objectif était de pousser les entreprises impliquées dans la réalisation de ces travaux, à accélérer la cadence. Les plaintes des populations relayées par les médias sont certainement arrivées à ses oreilles. Le Premier ministre avait promis que chaque ministre signerait une feuille de route. Une prise d'engagement de contribuer à la réalisation de la vision Togo 2025 du président Faure Gnassingbé.

Comme elle le déclare elle-même : « durant les 100 jours, nous nous sommes attelés à mettre en place les bases vers une modernisation de notre pays et un renforcement de ses structures. Le gouvernement est plus inclusif et plus proche des populations avec des visites de terrain régulières ». On pourrait aussi relever la tenue plus régulière de Conseils des ministres. Et en dehors des comptes-rendus faits par le porte-

parole du gouvernement, le communiqué est suffisamment partagé sur les réseaux sociaux. Même si les Togolais dans leur ensemble ne ressentent pas encore les fruits comme il le faut, l'accent est mis sur le social. Le budget exercice 2021 en est l'illustration. « Il y a une réelle volonté politique d'accorder une place importante aux secteurs sociaux. Plus de 53% du budget exercice 2021 est consacré au social », dit la cheffe du gouvernement. La digitalisation annoncée décolle aussi peu à peu. Il y a déjà quelques réformes que l'on peut toucher du doigt. L'ambition du gouvernement est de « faire du Togo, le pays le plus fibré de la sous-région », affirme madame Tomégah-Dogbé. La paix est aussi un élément important pour madame le Premier ministre et son gouvernement. « Nous sommes tous d'accord que nous voulons un Togo dans la paix. Sans la paix, il n'y a pas de développement. Avec

ce qui se passe dans la sous-région, nous sommes convaincus que le Togo a ce trésor, la paix, que nous devons préserver », a-t-elle rappelé. Comme promis par le Premier ministre lors de la Déclaration de politique générale (DPG) devant les députés, une loi sur la programmation militaire a été envoyée à l'Assemblée nationale, étudiée et adoptée.

Malgré le bilan des 100 jours que l'on peut considérer comme positif, le chemin est encore très long et la tâche ardue. « Nous devons continuer par travailler à créer plus de richesses pour notre pays parce que les attentes des populations sont importantes et immenses. Et nous avons le devoir d'y apporter des réponses. Pour notre part, au niveau du gouvernement, nous n'allons pas du tout subir. Nous allons continuer de mettre la pression, nous allons continuer d'innover », a assuré le Premier ministre.

Edem Dadzie

Recours répétitifs aux restrictions

La preuve que la lutte contre le coronavirus mérite toujours concentration

La lutte contre le coronavirus s'enlise et ce n'est pas au Togo seul que cette situation est observée. Partout dans le monde l'on évolue de restrictions en restrictions et l'on se demande quand ce cauchemar prendra vraiment fin. Après les fêtes de fin d'année et malgré les mesures préventives prises par le gouvernement, la courbe des contaminations remonte.

Face à cette situation que décrivait déjà le Coordonnateur national de la riposte, le professeur-colonel Djibril Mohaman la semaine dernière, le gouvernement a décidé le bouclage des préfectures de Tône, Cinkassé, Tandjoaré, Kpendjal, et Kpendjal-ouest. Un couvre-feu y est en vigueur à partir du dimanche 17 janvier 2020, de 20h à 5h. La circulation des biens

et des personnes n'est pas interdite entre ces préfectures. Comme le disait le professeur Didier Ekouévi, président du Conseil scientifique, il y a quelques semaines, c'est une situation que l'on pourrait éviter en faisant des sacrifices de fêter sobrement. À présent, c'est une course contre la montre qui est enclenchée, mais jusqu'à

quand ? « Les dispositions suivantes ont été prises, avec l'appui des comités locaux de gestion de la riposte : augmentation du nombre de tests, activation des comités de veille, rencontres d'informations et d'échanges avec les leaders communautaires, organisation d'émissions radio phoniques, interdiction de regroupements notamment à l'occasion de funérailles et de mariages », précise le communiqué. Beaucoup de personnes seront maintenant obligées de subir plus que ce qu'elles rejetaient avant les fêtes. Et comme on peut le

constater, plusieurs pays en Afrique ou ailleurs dans le monde connaissent une recrudescence des cas positifs. Et les restrictions suivent aussi, avec des mécontentements. L'enlèvement de la lutte contre le coronavirus est aujourd'hui un fait, plus d'un an après la découverte du virus. Tous les pays attendent le vaccin pour venir à bout de ce virus. Le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a récemment souhaité que tous les pays vaccinent leurs populations au même moment. Mais, il faut s'attendre à ce que sa



voix ne soit pas entendue. D'ailleurs, certains pays nantis comme la France peinent à vacciner leurs populations, avec le sentiment antivaccin qui s'est installé. Quoi qu'il en soit il faudra trouver un moyen d'en finir le plus tôt possible avec cette pandémie. Ses impacts sont déjà assez énormes.

Dadzie

Ouganda / Présidentielle 2021**Et de 6 pour Museveni !**

Lentement mais sûrement, Yoweri Museveni égrène sans gêne le chapelet de sa longévité au pouvoir. Une présidence à vie qui vient de se matérialiser par une victoire au forceps de 58% des voix au cours d'un scrutin sous haute surveillance policière. Son rival, Bobi Wine, crédité de moins de 35% des voix, crie naturellement à la fraude.

Le scénario de victoire du président sortant n'a surpris personne. Les plus avisés pouvaient facilement prédire ces résultats qui ont l'odeur du « déjà vu » à mille lieues dès l'instant que l'on dresse une autopsie de la campagne électorale ayant précédé cette élection.

A coup sûr, les autorités ougandaises ont anticipé les appels à manifestations des opposants, notamment ceux ralliés à la cause de l'opposant Robert Kyagulanyi, surnommé « Bobi Wine ». Les harcèlements et les

arrestations de membres de l'opposition, les agressions contre les médias et la mort de plus d'une cinquantaine de personnes dans les émeutes après une énième arrestation de Bobi Wine, sont, des éléments d'analyses qui donnent des indices de ce à quoi l'on devrait s'attendre au niveau des résultats.

Par rapport à cela, les autorités ougandaises ont beaucoup appris des pays voisins. Les récentes élections en Côte d'Ivoire et en Guinée commencent par faire jurisprudence en Afrique. Même si, à

**Yoweri Museveni**

quelques exceptions près, les autres pays n'ont pas coupé internet comme c'est le cas en Ouganda, les mêmes méthodes ont été appliquées ici et là sans que cela n'inquiète la communauté internationale.

Tout comme en Côte d'Ivoire, en Guinée ou au Togo, l'opposition s'est vite vue retirer ses moyens de contestation. Et quand elle a ces moyens, difficile de les brandir par

manque de preuves ou par manque de temps. La stratégie toute trouvée par les gouvernements est simple : détourner l'attention, déplacer le débat sur la transparence du scrutin et des résultats sur le respect des droits de l'homme à l'aune de la sécurité nationale.

Tout comme Henri Konan Bédié en Côte d'Ivoire en novembre 2020 après le scrutin présidentiel qui a vu le président sortant

Alassane Ouattara réélu, l'opposant Bobi Wine est assigné à résidence. Sa maison est encerclée et aucun contact ne lui est autorisé. Son parti, qui dénonce des mascarades et rejette les résultats de la présidentielle, a affirmé dimanche 17 janvier, que leur leader était en détention illégale et a demandé sa libération immédiate et sans condition.

Du côté des autorités ougandaises, le calme et le silence semblent être le mot d'ordre. La seule garantie fournie à ce jour, le rétablissement d'internet ce lundi 18 janvier. Pour le président réélu qui s'est exprimé lors d'une allocution télévisée, samedi soir, les Ougandais ont voté pour « l'amour de leur pays, pour le panafricanisme et pour la démocratie ».

T.M.**Guinée / Gouvernement****Le Premier ministre Ibrahima Kassory Fofana démissionne**

Le Premier ministre guinéen Ibrahima Kassory Fofana a remis la démission de son gouvernement au président Alpha Condé récemment réélu pour un troisième mandat contesté, ont indiqué vendredi les services de ce dernier.

M. Condé a accepté la démission du gouvernement d'Ibrahima Kassory Fofana, Premier ministre depuis mai 2018, a dit la présidence dans un communiqué. Il lui a donné pour instruction « d'assurer le traitement des affaires courantes jusqu'à la nomination d'une nouvelle équipe gouvernementale. L'officialisation de cette démission était attendue depuis plusieurs jours. Elle s'inscrit dans le

prolongement des législatives du 22 mars 2020, et de la présidentielle du 18 octobre, deux élections qui se sont tenues dans un climat de vive contestation mais ont conforté l'emprise de M. Condé sur le pouvoir.

La Guinée, pays pauvre malgré d'importantes ressources naturelles, a été pendant des mois en proie à une profonde crise causée par la candidature

de M. Condé à un troisième mandat.

La contestation, plusieurs fois durement réprimée, a fait des dizaines de morts depuis octobre 2019. M. Condé, 82 ans, a été proclamé vainqueur au premier tour de la présidentielle par la Cour constitutionnelle, malgré les mises en doute de la régularité du vote. Les législatives du 22 mars, boycottées par les principaux partis d'opposition et marquées par des violences, avaient assuré à M. Condé une majorité de plus des deux-

**Ibrahima Kassory Fofana**

tiers du Parlement. Elles ont été couplées à un référendum sur une nouvelle Constitution, qui a été approuvée. Comme la précédente, elle limite à deux le nombre de mandats

présidentiels. M. Condé, élu en 2010 et réélu en 2015, s'est représenté en octobre, son camp faisant valoir que les compteurs avaient été remis à zéro.

T.M. et Vox Africa**Bénin****Les élus du parti Union Progressiste autorisés à parrainer le candidat de leur choix**

Le parti Union progressiste (UP), un des grands blocs de la mouvance Talon autorise ses élus à « parrainer tout candidat soutenu par un parti ayant une existence légale ». En clair, les élus de la majorité peuvent donner leur parrainage aux candidats de l'opposition. Une décision prise au cours d'une réunion du bureau politique élargi, tenu ce samedi 16 janvier à Abomey-Calavi.

L'opposition n'obtient toujours pas la suppression des 16 parrainages de député ou de maires, exigés à tout candidat, disposition contre laquelle elle se bat, parce qu'elle n'a pas d'élu. Mais avec les consignes de l'Union progressiste, elle peut espérer les parrainages des élus de la mouvance

«Le bureau politique de l'Union progressiste donne mandat à la direction exécutive nationale pour inviter les députés et les maires élus sur les listes de l'Union progressiste à parrainer aux postes de président de la République et de vice-président de la République, tout candidat

**Un bureau de vote au Bénin**

soutenu par un parti politique ayant une existence légale », spécifie la résolution lue samedi devant plus de 300 délégués par Antoine Idji Kolawolé, membre du bureau politique.

Patrice Talon avait promis, lors de sa tournée nationale, une compétition ouverte, avec la participation des candidats de l'opposition. Des sources informées, rapportent que fin décembre,

le chef de l'Etat aurait réuni ses troupes dans ce sens.

Les consignes formulées en ces termes excluent de fait l'Union sociale libérale de Sébastien Ajavon qui n'a pas d'existence légale. Un militant de l'USL considère que c'est le président Talon qui choisit ses adversaires. Les partis d'opposition FCBE, ex-parti de Boni Yayi, Restaurer l'espoir de Candide Azanaï et Les Démocrates n'ont pas encore fait de déclaration officielle pour faire part de leur position.

T.M. et Rfi.fr

Déploiement national de la fibre optique Une balise pour la réalisation de l'axe 1 du PND

Le gouvernement trace le chemin pour la réalisation du premier axe du Plan national de développement (PND). L'objectif à travers cet axe est de mettre en place un hub logistique et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région.



Cina Lawson

Il est clair que le Togo ne peut devenir un hub logistique et un centre d'affaires de premier ordre de la sous-région sans une connexion internet fluide sur toute l'étendue du territoire national. Dans un écosystème où tout va très vite, le pays est obligé de s'adapter pour répondre aux besoins de l'heure, afin de mieux concurrencer ses voisins.

Pour accélérer les choses, le Togo a posé un pas de géant le 23 décembre 2020. En effet, le gouvernement a adopté le décret n°2020-116/PR du 23 décembre 2020 portant sur le déploiement national de réseaux

de communications électroniques en fibre optique. Il s'agit d'une première en Afrique indiquée par le ministre de l'Economie numérique et de la Transformation digitale.

Pays le plus fibré

A travers, ce décret, le Togo envisage d'être le pays le plus fibré en Afrique de l'ouest et un hub digital de référence à l'horizon 2025. La réalisation de cette ambition facilitera la mise en place d'un hub logistique et du centre d'affaires de premier ordre de la sous-région. Une fois tout le territoire national fibré, l'interconnexion

des différents éléments envisagés dans l'axe 1 du PND sera facile.

Le déploiement national de réseaux de communications électroniques en fibre optique est également une bonne nouvelle pour booster les investissements dans le domaine des infrastructures logistiques et d'affaires, et partant accélérer la croissance du pays.

« Nous nous réjouissons de l'adoption de ce décret qui vient faciliter l'aménagement numérique du territoire. En effet, la mise en œuvre de la feuille de route du gouvernement qui place le digital au

cœur du développement de notre pays, nécessite de généraliser l'accès Internet à très haut-débit et d'améliorer la qualité de service des réseaux mobiles », a indiqué le ministre de l'Economie numérique et de la Transformation digitale Cina Lawson.

Déploiement systématique

Avec ce décret, les maîtres d'œuvre c'est-à-dire les personnes ou entreprises chargées de la réalisation des travaux, ont l'obligation de déployer systématiquement la fibre optique au cours de nouveaux chantiers de génie civil significatifs comme les travaux d'extension des réseaux d'eau, d'électricité, routiers, portuaires, aéroportuaires et ferroviaires, à leurs frais. Une cartographie précise doit être établie, ainsi que la tenue à jour du tracé des câbles de fibre optique déployés.

« L'installation de la fibre optique sur ces infrastructures est faite pour le compte de la Société d'infrastructures numériques (SIN), société patrimoniale détenue à 100% par l'Etat, créée par le décret n°2016-166/PR du 24 novembre 2016. Celle-ci a pour mission principale d'assurer la mutualisation et la gestion de toutes les infrastructures de fibre

optique et leur location aux opérateurs à des prix réduits, ce qui permet un accès ouvert (open access), gage de coûts abordables pour les populations », indique le ministre de l'Economie numérique et de la Transformation digitale. Le ministre précise que les travaux de déploiement de la fibre optique sur les infrastructures (routières, électriques, etc.) existantes, sont financés par des ressources mobilisées par l'Etat, en faveur de la SIN.

Aussi pour renforcer le débit offert par les réseaux d'internet mobile, notamment dans les zones rurales, les opérateurs de réseaux de communications électroniques doivent raccorder leurs tours téléphoniques aux réseaux de fibre optique qui se trouvent à proximité.

« Le coût marginal de déploiement de la fibre optique lors de travaux de construction de routes, est minimal. Il devient dès lors important d'inclure systématiquement la fibre optique dans nos ouvrages de génie civil routiers pour contribuer efficacement à la mission d'aménagement numérique du territoire » a indiqué pour sa part Zouréhatou Kassah-Traoré, ministre des Travaux publics.

Félix Tagba

Finance

Des allègements fiscaux en faveur des PME/PMI pour promouvoir l'investissement

Pour faciliter la vie aux Petites et moyennes entreprises / Petites et moyennes industries (PME/PMI), le gouvernement a pris un certain nombre de mesures. Parmi ces mesures figure des allègements fiscaux en faveur de ces entreprises. L'objectif est de promouvoir l'investissement et de les aider à mieux contribuer à la croissance économique du pays.

La nouvelle loi des finances prend en compte les ajustements techniques en faveur des investisseurs et des opérateurs économiques. Les ajustements techniques contenus dans la nouvelle loi des finances concernent notamment la patente, le dépôt des déclarations de l'impôt sur les sociétés, un minimum forfaitaire d'imposition et la retenue sur loyer.

Désormais la patente est calculée sur le chiffre d'affaires de l'année

d'imposition. Le taux de la retenue sur loyer est quant à lui fixé à 8,75%. Il était fixé à 12,5% dans la loi des finances 2020.

Selon la présidence de la République, le gouvernement maintient conformément à l'ordonnance du 26 août 2020 la réduction des droits d'enregistrement et d'immatriculation de 5% à 1,5%, et accorde les mêmes avantages à l'immatriculation des immeubles. Elle ajoute également que

le droit d'enregistrement d'un échange immobilier passe à cet effet de 0,6% contre 6% en 2020, et celui applicable aux morcellements de parcelle de 1% à 0,3%.

« Il a été également revu à la baisse la pression fiscale sur les jeunes entrepreneurs, notamment en ce qui concerne la Taxe professionnelle unique (TPU). Le plancher de cette taxe soumise à un régime déclaratif qui était



à 30.000F est désormais ramené à 20.000F. L'allègement fiscal vise également l'exonération de droits de main levée et de radiation des hypothèques. Les entreprises auront également la possibilité

de faire une déclaration provisoire annuelle de leurs résultats et de la régulariser dans les trois mois suivants », précise la présidence de la République.

Félix T.

Projets d'éducation

Quels moyens de l'exécutif pour atteindre les objectifs socioéducatifs de base au Togo ?

Partout dans le monde, les apprenants ont droit à des vacances après des mois de cours, de révisions et d'examens. Généralement, ils ne mettent pas réellement à profit ces temps de pause. Le constat fait par les autorités togolaises est que les élèves désapprennent tout au long de ces périodes à cause de l'absence d'activités mobilisatrices, capables de les former tout en les distrayant. Les "Vacances utiles et citoyennes" (VUC) sont nées à la suite de ce constat.

Depuis 2010, elles sont organisées chaque année par le ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes. Les "Vacances utiles et citoyennes" sont des colonies de vacances, des activités socioéducatives et culturelles, des excursions touristiques programmées pour les jeunes âgés de 12 à 29 ans afin de leur offrir des vacances agréables et instructives.

Des milliers de jeunes touchés



Une élève concentrée sur l'écriture

Grâce à cette initiative fédératrice qui joint l'utile à l'agréable, plus de 6 500 jeunes ont été mobilisés de 2010 à 2019. Ces derniers ont été formés et préparés pour les rentrées prochaines. Le programme leur offre un cadre propice pour exprimer leurs talents, renforcer les liens sociaux, cultiver les valeurs civiques comme la citoyenneté, le respect d'autrui, le vivre ensemble. La 10^{ème} édition des VUC a pris fin le 27 août 2019 à Lomé. 1 476 jeunes dont 924 filles ont été initiés à l'informatique, au macramé, à la sérigraphie, au dessin

d'art, à la décoration des chaussures, à l'art culinaire et au cosmétique. Ils ont participé à des causeries éducatives sur la prévention des infections et maladies sexuellement transmissibles, des grossesses précoces, l'addiction à la drogue et à d'autres substances nuisibles. Les apprenants qui participent aux VUC sont sélectionnés en amont, sur la base des résultats obtenus au cours de l'année ; c'est fait à dessein par les autorités pour promouvoir l'excellence en milieu scolaire.

La rentrée scolaire 2020-2021 généreusement soutenue



Prof Dodzi Kokoroko, ministre des Enseignants primaire, secondaire et de l'Artisanat

Avec l'apparition de la maladie à coronavirus, les Vacances utiles et citoyennes ont été suspendues. Néanmoins, les pouvoirs publics n'ont pas tourné le dos au secteur éducatif. Actuellement, le programme de protection sociale en milieu scolaire, School Assur couvre près de 02 millions d'élèves. Pour

l'année scolaire en cours, le gouvernement a dépensé 600 millions de francs CFA pour acquérir des tables-bancs; 02 milliards pour prendre en charge les frais d'inscription aux différents examens scolaires; 01 milliard pour mettre des masques à prix subventionné à la disposition des établissements.

Au titre de 2021, 195,5 milliards de francs CFA sont prévus pour améliorer le système éducatif, construire des infrastructures scolaires, recruter des enseignants, consolider les programmes sociaux comme les cantines scolaires et School Assur.

Cantines scolaires : 14 708 152 repas offerts aux écoliers togolais en 2019

Il est quasiment impossible d'attirer l'attention d'un enfant, de lui apprendre une chose, de le faire réagir pendant qu'il est tiraillé par la faim. Sur l'étendue du territoire, le programme de cantines scolaires est mis en œuvre dans les établissements primaires publics afin d'accroître l'accès des enfants des communautés pauvres à des repas réguliers, améliorer la fréquentation et la rétention dans les écoles des zones ciblées.

L'alimentation est une condition sine qua non pour le bien-être des élèves. Les cantines scolaires tombent à pic pour garantir une meilleure scolarisation, contribuer à former les futurs cadres et préparer conséquemment l'avenir du pays.

Historique de l'alimentation scolaire au Togo

Elle a débuté avec l'ouverture des cantines entre 1967 et 1992 sur le territoire par le Catholic Relief Services (CRS-Catwell). A travers le programme Education de base (EDB) de 2002 à 2006, l'Unicef a instauré des cantines dans les régions des Savanes, Kara et Maritime. De 2006 à 2008, 07 cantines à titre expérimental ont été initiées avec la contribution des communautés en main d'œuvre dans la mise en place des infrastructures au profit de 2 104 élèves. Entre 2008 et 2016, un programme de cantines scolaires a été mis en place à travers le Projet de développement communautaire et de filets sociaux (PDC-Plus). Depuis 2017, les cantines scolaires sont mises en œuvre dans le cadre du projet de Filets sociaux et services de base (FSB) qui fait ses preuves.

Les cantines scolaires et les transferts monétaires ont du succès

Aujourd'hui, le nombre d'écoles dotées de cantines s'élève à plus de 300 sur le territoire. Le programme a touché 94 552 élèves en 2019 avec 14 708 152 repas servis. Quant aux transferts monétaires, sous-composante du projet FSB, ils ont touché 45 702 bénéficiaires avec un nombre de paiements estimé à 136 037. Dans la région des Savanes, les cantines scolaires touchent 65 écoles primaires publiques, soit plus de 20 000 élèves. Depuis l'opérationnalisation du programme, 82,5 millions de repas chauds ont été servis à plus de 90 000 élèves en moyenne chaque année. A Kara, les cantines profitent à 62 écoles primaires publiques. Pour le compte de l'année scolaire 2019-2020, 18 542 élèves ont eu droit à des repas chauds chaque jour d'école. Plus de 6 000 000 de plats ont été servis dans la région, de 2018 à ce jour. Le programme est arrivé à terme en 2019. Mais il a été immédiatement prorogé, sous une nouvelle forme cette fois-ci. Les communautés font dorénavant des apports en nature et/ou espèces pour contribuer à l'exécution du programme.

Les Filets sociaux et services de base

atteignent-ils les effets escomptés ?

Oui, si on se réfère aux indicateurs de croissance, d'amélioration des conditions de vie et de lutte contre la pauvreté. En 2015, 69% des Togolais vivaient sous le seuil de pauvreté en milieu rural, surtout dans les ménages dirigés par des femmes. Ce taux était de 34,3% dans la capitale et sa périphérie. Cet ensemble de chiffres inquiétants a motivé le gouvernement à brandir les Filets sociaux et services de base (FSB), un projet qui vise globalement à répondre à la problématique de la responsabilisation des communautés dans leur développement, à renforcer leur accès aux infrastructures de base et à une couverture sociale minimum.

Spécifiquement, il intervient pour soutenir la construction et/ou réhabilitation des infrastructures de base; accroître l'accès aux services socioéconomiques afférents ; faciliter l'accès des enfants à des repas scolaires réguliers ; augmenter le revenu et la consommation des ménages ciblés. Les FSB englobent des sous-projets d'infrastructures ; des filets sociaux qui incluent les cantines scolaires et les transferts monétaires ; le renforcement des capacités et la gestion du projet. Ces 03 composantes sont mises en œuvre pour toucher 131 000 bénéficiaires individuels sur le territoire.

L'espoir renaît au Togo

Pour les transferts monétaires, chaque ménage reçoit une subvention trimestrielle de 15 000 francs CFA pendant 02 ans, destinée à assurer leurs besoins nutritionnels, sanitaires, scolaires et pouvant leur permettre d'économiser pour mettre en place ou étendre leurs activités génératrices de revenus. Au 31 août 2020 dans la région des Savanes, 15 657 ménages de 176 villages ont bénéficié de ce soutien. Ils étaient à leur 6^{ème} paiement pour un montant de 1 409 130 000 francs CFA. Dans la région de la Kara, 11 171 foyers sont touchés contre 8 000 ménages dans la région Centrale et 15 055 ménages de 169 villages dans la région des Plateaux. Depuis le début du programme à la fin du mois de juillet 2020, 8 125 foyers pauvres de 91 villages de la région Maritime ont été touchés.

Les écoliers mangent à leur faim et sont assidus

Le nombre d'écoles qui bénéficient de cantines va au-delà de 300. Le programme a touché 94 552 élèves en 2019 avec 14 708 152 repas servis. Dans la région des Savanes, les cantines scolaires profitent à 65 écoles primaires publiques, soit plus de 20 000 élèves. A Kara, 62 écoles sont dotées de cantines. En 2019-2020, 18 542 élèves de la région ont eu droit à des repas et plus de 6 000 000 de repas y ont été servis depuis 2018 à ce jour. De 2017 à ce jour, le programme a permis d'offrir plus de 82,5 millions de repas chauds à plus de 92 000 élèves en moyenne chaque année. A côté de cela, le nombre d'infrastructures socio collectives est en nette progression, au grand bonheur des communautés. Naturellement, l'incidence de pauvreté est en flagrante régression sur le plan national. De 51,7% en 2015, elle est passée à 45,5% entre 2018 et 2019. En 2011, elle était de 58,7%. Les chiffres sont évocateurs.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Syigma | Energie | Togo Sarlu

Lomé, le 08 janvier 2021

Monsieur NTSOUKPOE Kossi Elom
Ingénieur
Employé de SYGMA ENERGIE TOGO
SARLU
Tél. : 90349744

Concerne : Votre absence au poste
Objet : Mise en demeure

Monsieur,

Vous vous êtes absenté de votre poste depuis le lundi 09 novembre 2020 jusqu'à ce jour 08 janvier 2021 soit exactement deux (02) mois sans raison portée à notre connaissance et sans produire le moindre justificatif.

Nous vous enjoignons de rejoindre immédiatement votre poste dès la réception de la présente. Dans le cas contraire, nous constaterons purement et simplement votre abandon définitif de poste et en tirerons les conséquences de droit.

Dans l'attente, recevez nos salutations distinguées.

Le Gérant


Monsieur Jean Michel VINSON

Syigma
ENERGIE TOGO
9 Rue Adabewere Quartier Nyékonaakpoè
30 BP 35 Lomé - Avépozo
RCCM : TG-LOM 2020 B 0489
NIF : 10016557129

SARLU au Capital de 1 000 000 de Francs CFA
Siège Social Quartier Nyékonaakpoè, 9, Rue ADABEWERE 30 BP 35 Lomé Avépozo
N° RCCM : TG-LOM 2020 B 0489 – NIF : 10016557129 – N° CNSS : 104902
Tél. : 93 68 45 06 – Site : <http://sygma.link>

**ACHETEZ & LISEZ
DESORMAIS**

tm
TOGOMATIN

SUR
MONKIOSK.com **OU** **sur le portail**
Lome.com

www.monkiosk.com **www.alome.com**

WWW.TOGOMATIN.TG

Zoom sur le Togo qui qui impacte
brille et ose

Suivez notre actualité sur
whatsapp (infos en DM)
www.togomatin.to

 : @Togomatin1
 : Togomatin
 : [instagram.com / togomatin](https://www.instagram.com/togomatin)
 : www.togomatin.tg

Blagues

Je tiens à féliciter tous les membres de ce groupe: malgré les difficultés de ce début de janvier, personne n'a encore vendu son téléphone!!

Vous êtes forts... Dans un autre groupe on est déjà réduit à quatre

Avant, lorsqu'un homme marié drague une fille, elle dit: « je ne sors pas avec un homme marié»

Maintenant, ohhh tout est gâté. Tu dragues même la voisine elle te dit : « j'espère que madame ne va pas me casser les dents hein... en tout cas si c'est moi là, personne ne saura.... »

Juste pour ne pas laisser le jeton passer.

Pensée du jour

Au Salon de l'Agriculture, un agriculteur qui a été primé trois années de suite pour la qualité de son maïs, a révélé au cours d'une interview qu'il partageait sa semence avec ses voisins.

Perplexe, le journaliste a demandé: "Comment pouvez-vous vous permettre de partager votre meilleure semence avec vos voisins qui sont en concurrence avec vous chaque année?"

Le fermier sourit et explique: «Le vent décroche le pollen du maïs de maturation et le répand d'un champ à l'autre. * Si mes voisins cultivent du maïs de qualité inférieur, la pollinisation croisée va constamment diminuer la qualité de mon maïs.

Si je veux cultiver du bon maïs, je dois aider mes voisins à cultiver un maïs de bonne qualité .

"Il en est ainsi de la vie des êtres humains.Ceux qui veulent vivre de façon significative et bien, doivent contribuer à enrichir la vie des autres.

Pour la valeur d'une vie, elle est mesurée par les vies qu'elle touche. Et ceux qui choisissent d'être heureux, doivent aider les autres à trouver le bonheur.

Car le bien-être de chacun est lié au bien-être de tous.

Appelez cela le pouvoir de la collectivité.

Appelez-le un principe de réussite. Appelez-le une loi de la vie.

Le fait demeure: «Aucun de nous ne gagne vraiment, jusqu'à ce que nous gagnions tous».

Dans la vie, lorsque vous aidez les gens autour de vous à être bons, vous devenez meilleur...

Citation du jour

Sommes-nous aveugles et hypocrites pour oublier que l'essence même de ce que nous sommes tous est bestiale? Manger, dormir, se reproduire... Et tuer pour survivre, s'il le faut. L'aurait-on oublié ? La société nous a appris à cacher cet aspect primaire sous des couches de vernis, mais au fond, tout au fond, nous sommes encore ces mêmes bêtes, comme toutes celles qui arpentent cette foutue planète, peut-être que ce qui nous différencie d'elles, c'est notre capacité à nous fabriquer ces vernis.

Maxime Chattam, *Maléfices*

Photo du jour



Légendez et commentez la photo ci-dessus

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

PHARMACIES DE GARDE (LOME) du 11 au 18 / 01 / 2021

BOULEVARD HANOUCOPE	DOULASSAMÉ	22 21 65 49
BIOVA	RADIO KANAL FM.	22 2101 15
OCAM	BD. HOUPHÉT-BOIGNY	22 34 50 93
ADJOLOLO	RUE DE PENTENTE	22 21 62 05
SOURCE DE VIE	NYEKONAKPOÉ	22 21 05 13
BON SECOURS	C.PROTESTANT	22 22 45 71
LIBERATION	CASSABLANCA	70 45 76 74
N.D.DE LA TRINITE	AV. LIBÉRATION	96 80 69 35
FOREVER	BD DE LA PAIX	93 69 22 34
INTERNATIONALE	TOKOIN FOREVER	91 00 29 17
LILAS	BD DU HAHO	22 26 89 94
PAIX	7, ROUTE DE KÉGUÉ	22 26 29 59
THERYA	RÉSIDENCE DU BENIN	22 26 40 91
FIDELIA	TOGO 2000	70 44 8177
SARAH	BÉ-KPOTA	96 80 09 18
ELI-BERACA	ADAKPAMÉ	70 42 69 02
LA REFERENCE	ADIDOGOMÉ	99 69 89 21
BONTE	ADIDOGOMÉ	70 49 96 47
DE LA VICTOIRE	ROUTE DE SEGBE	22 50 74 34
JAHNAP	AVÉDJI WÉSSOM	99 80 14 09
CONFIANCE	DJIDJOLÉ-GAKL	96 80 09 29
LUMIERE	FACE GTA	22 42 43 81
GROUPE C	AGBALÉPEDOGAN	70 43 15 49
ORCHIDEES	AGBALEPEDOGAN	92 33 49 76
SOLIDARITE	LLEO 2000	22 51 30 40
ARC-EN-CIEL	RUE AVÉDJI	96 80 09 76
CLEMENCE	AGOÉ-TÉLÉSSOU	70 42 50 00
MAWUNYO	CEET D'AGOÉ	70 21 26 26
LA GRACE	AGOÉ-SOGBOSSITO	70 42 34 64
ZONGO	SUN AGIP AGOÉ	90 56 16 81
VITAS	TOGBLÉKOPÉ	99 99 22 39
SATIS	AGOÉ ASSIYÉYÉ	22 25 63 43
LA BARAKA	AGOÉ-LOGOPÉ	70 44 85 17
AMEN	AGOÉ LOGOPE	70 41 44 13
ZOSSIME	ADÉTIKOPÉ	97 18 02 02
ST PHILIPPE	ZOSSIMÉ	70 46 26 64
VERSEAU	SANGUÉRA	99 99 80 04
DE L'EDEN	BAGUIDA	22 27 34 53
	BAGUIDA	70 42 13 98

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékouakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL

Siège social : Tokoin habitat
 Rue Akeita, Villa Jehovah-Rapha en face de la Direction Régionale des Affaires Sociales.
 08 BP: 81476 / Tél: (00228) 93 97 20 20 / 22 20 88 05
 E-mail: cliniqueunidial2015@gmail.com /
 Ste web: www.unidialtogo.org

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » : Foréver; Tél: 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydro-):Tél: 90 24 10 72
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
 COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
 COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Cinéma / Aimé K. Sohlo

Une version togolaise des « coups de la vie » ?

« La question » est un court métrage réalisé par le jeune Aimé K. Sohlo. Il a été mis en ligne le 18 décembre 2020 sur la plateforme de streaming « YouTube ». « La question » est une production qui fait songer à la série ivoirienne « Les coups de la vie » produite par Lully Grace Production et A+.

Tout comme la série « Les coups de la vie » met en scène des personnages marqués par des événements qui ont changé le cours de leur existence ; « La question » met en scène essentiellement un personnage, Nicole, qui semble être très forte face à une infidélité sans pareille de son mari David Mawuto. Une femme et un homme peuvent mettre une dizaine d'années pour bâtir une relation amoureuse, mais il suffit de quelques secondes d'immaturité d'esprit pour tout foutre en l'air. C'est l'un des messages que le scénariste Aimé Sohlo véhiculerait à travers « La question ».

D'après le synopsis, Nicole

allait rencontrer le fiancé de Sandra, sa meilleure amie, pour la toute première fois ; elle découvre à sa grande surprise que ce fiancé n'était personne d'autre que son mari qui était censé être à un dîner d'affaire très important.

Il est possible de surveiller l'ennemi comme du lait sur le feu, mais comment remettre en cause la fidélité d'un ami très proche ? Ou mieux comment détecter les manipulations d'un mari très attentionné et, toujours aux petits soins de sa famille ? La réaction de Nicole face à l'infidélité ingénieuse de son mari David est très surprenante. Combien de dames peuvent avoir cette hauteur d'esprit de « Nicole »

pour gérer une situation aussi malencontreuse ?

C'est un scénario plus ou moins énigmatique qui reflète le contexte des relations conjugales de nos jours. En effet, l'infidélité semble être la chose la mieux partagée au monde à notre ère.

« La question » met en scène des étoiles montantes du cinéma togolais telles que David Mawuto, Aimé Sohlo, Caroline Attaya, ou encore Yasmine Madougou.

Par ailleurs, le jeune Aimé Sohlo est à la fois acteur, scénariste et réalisateur vivant au Togo. Il dispose à sa disposition un groupe d'acteurs et de techniciens.

Nadia Edojji



L'affiche du court métrage « La question »

Littérature/ Éditions Continents

La Collection Filbleu sous la direction de Kangni Alem

L'écrivain togolais Kangni Alem dirige désormais une collection chez les « Éditions Continents ». Intitulée « Filbleu », cette collection se consacre dans son essence à la fiction, mais aux textes critiques sur le théâtre, les arts plastiques, la musique, la photographie.



Kangni Alem

À l'ère du numérique où les « bibliothèques » cèdent leurs places aux

« discothèques », les passionnés des lettres font le nécessaire pour que la

littérature retentisse de plus fort. D'après Kangni Alem, éditer n'est pas un jeu, mais à la fois une aventure ambiguë, un engagement social, la poursuite d'un rêve utile. « Une collection de littérature chez un jeune éditeur se révèle à la fois une passion et un risque que l'on souhaite partager avec des lecteurs », précise-t-il dans une note. La collection Filbleu a pour vocation de fidéliser la minorité « lisante et agissante », celle qui n'oublie pas les vertus de la parole écrite, et croit dans les vertus de la transmission des savoirs multiples par les textes. « Nous voudrions partager

avec vous nos découvertes littéraires et artistiques. Les textes de la collection révèlent des auteur(e)s qui nous ont séduits, par leur sensibilité, leur originalité, leur audace thématique », confirme l'auteur de l'ouvrage « La Légende de l'assassin », Kangni Alem. Né à Lomé en 1966, Kangni Alem est titulaire en 1990 d'une licence de Lettres modernes obtenue à l'université du Bénin (actuelle université de Lomé). Il décroche la même année un diplôme de didactique du français à l'Institut national des sciences de l'éducation ainsi qu'une licence en Communication et Etudes

théâtrales. Poursuivant ses études en France, il obtient en 1999 un doctorat de « littératures françaises, francophones et comparées » à l'Université Bordeaux III avec la mention très honorable avec félicitations du jury. Quant à la maison d'édition « Les Editions continents », elle est mise sur pied le 1er juillet 2011 et officiellement enregistrée à la Chambre du commerce et d'industrie du Togo le 18 avril 2016. Les Editions Continents est une maison qui a pour but de contribuer à une promotion constante de la littérature togolaise et d'ailleurs.

Nadia E.

LIRE

« Honorine » de Honoré de Balzac. Ed Beq. Pp 37-39

« Le comte était de moyenne taille, il me fut impossible de juger de ses proportions à cause de son habillement ; mais il me parut maigre et sec. La figure était âpre et creusée. Les traits avaient de la finesse. La bouche, un peu grande, exprimait à la fois l'ironie et la bonté. Le front, trop vaste peut-être, effrayait comme si c'eût été celui d'un fou, d'autant plus qu'il contrastait avec le bas de la figure, terminée

brusquement par un petit menton très rapproché de la lèvre inférieure. Deux yeux d'un bleu de turquoise, vifs et intelligents comme ceux du prince de Talleyrand que j'admire plus tard, également doués, comme ceux du prince, de la faculté de se taire au point de devenir mornes, ajoutaient à l'étrangeté de cette face, non point pâle, mais jaune. Cette coloration semblait annoncer un caractère irritable et des passions violentes. Les cheveux, argentés déjà, peignés

avec soin, sillonnaient la tête par les couleurs alternées du blanc et du noir. La coquetterie de cette coiffure nuisait à la ressemblance que je trouvais au comte avec ce moine extraordinaire que Lewis a mis en scène d'après le Schedoni du Confessionnal des Pénitents noirs, qui me paraît une création supérieure à celle du Moine. En homme qui devait se rendre de bonne heure au Palais, le comte avait déjà la barbe faite. Deux flambeaux à quatre

branches et garnis d'abat-jour, placés aux deux extrémités du bureau, et dont les bougies brûlaient encore, disaient assez que le magistrat se levait bien avant le jour. Ses mains, que je vis quand il prit le cordon de la sonnette pour faire venir son valet de chambre, étaient fort belles, et blanches comme des mains de femme... En vous racontant cette histoire, dit le consul général, qui s'interrompt, je dénature la position sociale et les titres de ce personnage,

tout en vous le montrant dans une situation analogue à la sienne. État, dignité, luxe, fortune, train de vie, tous ces détails sont vrais ; mais je ne veux manquer ni à mon bienfaiteur ni à mes habitudes de discrétion. Au lieu de me sentir ce que j'étais, reprit le consul général après une pause, socialement parlant, un insecte devant un aigle, j'éprouvai je ne sais quel sentiment indéfinissable à l'aspect du comte, et que je puis expliquer aujourd'hui. Les artistes de génie »

Football / Interview exclusive avec Ama Thoutchoui Kangnivi, défenseur togolais évoluant au FC Nouadhiou «J'ai eu le sentiment d'abandonner mes camarades...»

Après avoir disputé la double confrontation entre les Eperviers du Togo et les Pharaons d'Égypte en éliminatoires de la CAN 2021, le défenseur central togolais, Ama Tchoutchoui Kangnivi, n'a pas tardé à trouver preneur. De Gbohloe-Su d'Aného (Togo) au FC Nouadhiou (Mauritanie) actuellement, l'axial Ama Tchoutchoui Kangnivi a quitté ses coéquipiers de l'équipe nationale locale togolaise qui affrontent aujourd'hui 18 janvier, le Maroc, dans le cadre de la CHAN 2020. Un peu plus d'un mois après avoir rejoint le championnat mauritanien, l'international togolais Ama Thoutchoui, un des grands acteurs de la qualification historique du Togo au CHAN, a accepté de s'expliquer sur son choix et son avenir.

Ama Tchoutchoui Kangnivi, après avoir bouclé un peu plus d'un mois au sein du club du F.C Nouadhibou, pensez-vous avoir fait le meilleur choix pour votre carrière ?

Ama Tchoutchoui Kangnivi : Tout d'abord je voudrais profiter de l'occasion que vous m'offrez pour remercier les dirigeants du FC Nouadhibou, principalement le président du club, pour m'avoir donné cette opportunité d'évoluer dans un club aussi structuré. J'ai été surpris à mon arrivée ici par l'organisation, qui me rappelle ce que je vis avec la sélection nationale du Togo. Tout est parfaitement agencé pour nous permettre de nous concentrer uniquement que sur le terrain. J'étais loin d'imaginer une telle qualité en venant en Mauritanie.

Ensuite, mes remerciements vont au coach Amir Abdou (Ndlr : également Sélectionneur national des Comores). Si je suis aujourd'hui ici, c'est grâce à la confiance qu'il m'a faite. Pourtant il ne m'a vu qu'une fois lors de la rencontre amicale en Tunisie contre le Soudan. Il a cru en mon potentiel et a décidé de travailler avec moi et me faire progresser.

Quel est votre avis sur le championnat mauritanien ?

Je découvre un championnat d'un niveau assez élevé. Je découvre également ce qu'est le professionnalisme à tout point de vue. Que ce soit en termes de quantité de séances d'entraînements, que des exigences des dirigeants vis-à-vis de nous au plan de nos performances individuelles et collectives. Après plus d'un mois, je pense que c'est parfaitement ce qu'il me fallait pour progresser et ensuite, envisager d'aller plus loin et plus haut. Désormais, la réalisation de

mes rêves ne dépendra que de moi-même. J'en profite également pour saluer le sens de professionnalisme de mon conseiller Monsieur Hermann De Souza. Au départ, je n'étais pas très convaincu de ce plan de carrière qu'il m'a conseillé, mais il a insisté et me voilà.

Qu'est-ce qui vous a décidé à opter pour ce club qui est pourtant très peu connu au Togo ?

Comme je venais de le dire, ce sont les conseils de mon agent, mais également la confiance que m'a exprimée le coach Amir Abdou. Il m'a montré qu'il me voulait vraiment. Il y a aussi le fait que le club était qualifié pour la ligue africaine des clubs champions. J'ai estimé que c'est une vitrine et une compétition qui pouvait me permettre de progresser sur le plan de l'expérience. Il y a enfin l'ouverture qu'offre pour les joueurs, la Ligue des clubs du Golfe à laquelle participe le club champion de la Mauritanie. J'ai aussi été séduit par les infrastructures du club. Je suis un peu déçu par contre par les conditions dans lesquelles nous avons été éliminés de la ligue africaine des champions, mais cela n'enlève rien à mes motivations en venant à Nouadhibou.

Vous êtes parti alors que vos camarades avec lesquels vous avez arraché la première qualification pour le CHAN entamaient les préparatifs. Cela n'a sûrement pas été facile comme décision...

Ma décision de partir à l'étranger était prise il y a longtemps. Après le tournoi des nations de l'Ufoa B Sénégal 2019, à l'issue duquel je figurais parmi l'équipe type de la compétition, j'ai eu plusieurs propositions dont une bonne offre d'un club de l'Afrique du Sud. Mais mes conseillers m'ont convaincu



Ama Thoutchoui Kangnivi

de rester pour finir la saison avec Gbohloe-Su pour ne pas décevoir le président qui investissait beaucoup pour la réussite du club, et aussi, pour aider le pays dans les éliminatoires du CHAN 2020 face au Nigéria. J'ai accepté et nous avons réussi à éliminer le Nigéria. Malheureusement, la survenue de la Covid-19 a bouleversé les calendriers. Mon compère en défense centrale Agbozo Klusseh est parti en Tunisie. J'ai alors décidé de saisir aussi ma chance pour m'offrir de meilleures perspectives.

Comment ont-ils alors réagi les dirigeants par rapport à ta décision de partir avant le CHAN ?

Je dois l'avouer, c'est avec un pincement au cœur que j'ai quitté. Nous avons arraché de haute lutte la qualification face au Nigéria. J'ai eu le sentiment d'abandonner mes camarades, mais je n'avais pas le choix, il me fallait aller faire une expérience à l'étranger. Je saisis l'occasion pour dire à mes camarades de la sélection nationale A, qu'ils peuvent réussir quelque chose d'énorme au Cameroun. Ils en sont capables, il leur faut y croire. Garder les valeurs de solidarité, de détermination et de la discipline qui nous ont permis de réussir cet exploit. J'en profite pour saluer le professionnalisme du staff technique de la sélection nationale locale

et dire merci à Agassa Kossi pour ses conseils.

J'ai aussi une pensée particulière pour le sélectionneur national Claude Le Roy. C'est grâce à lui que je suis arrivé là. C'est en 2018 à la veille d'un match important en éliminatoires de la CAN 2019 contre l'Algérie, qu'il m'a découvert lors d'un match du championnat qu'il est venu voir à Aného. Il m'a appelé pour le stage et j'ai pour la première fois côtoyé de grands joueurs comme Emmanuel Adébayor, Djene Dakonam, Ihlas Bebou et autres Fodoh Laba. Après, je m'étais blessé pendant longtemps. Et bien qu'il ne me convoquait plus en sélection, il (Ndlr : Claude Le Roy) prenait de mes nouvelles et a demandé au staff médical de la sélection nationale de s'occuper de moi.

Lors du récent stage en Tunisie, il nous (Ndlr : Certains joueurs locaux) avait fait appel, plus dans l'optique des préparatifs du CHAN, j' imagine. Mais Simon Gbégnon qui devrait jouer comme titulaire a senti un mal lors de la dernière séance avant le match et le coach m'a fait confiance. J'ai joué la rencontre amicale contre le Soudan, qui a permis au coach Amir Abdou de me voir, puis j'ai joué la double confrontation contre l'Égypte. Je suis très reconnaissant à Claude Le Roy. Il s'était même opposé à mon départ pour

la Mauritanie. Il voulait que j'aide d'abord l'équipe pour le CHAN au Cameroun, avant d'aller voir ailleurs. Le président de la FTF aussi avait la même position à mon égard, mais j'ai décidé de partir. Je ferai tout pour honorer leur confiance à ma modeste personne.

Comment voyez-vous la suite de votre carrière ?

Tout le monde s'accorde à reconnaître que j'ai un énorme potentiel. J'en suis flatté surtout que cela vient aussi de l'ancien international défenseur togolais Serge Akakpo. J'ai aujourd'hui la chance d'avoir au quotidien un encadrement très qualifié. Dans un premier temps, je vais aider mon club à atteindre ses objectifs. J'ai un contrat de deux ans. Mais comme vous le savez, dans le football cela va parfois très vite dans un sens comme dans l'autre. Pour ce qui me concerne, j'espère me retrouver dans un championnat des 5 majeurs en Europe ou dans un pays du Golfe, après le FC Nouadhibou.

Revenir en sélection nationale doit aussi être pour vous un challenge ?

Vous pouvez jouer dans n'importe quel championnat, mais la Sélection nationale c'est autre chose. Nous sommes éliminés pour la CAN 2021 à l'issue des matchs contre l'Égypte. Mais nous avons montré que l'équipe se consolide et il ne nous reste pas beaucoup pour nous imposer sur le continent. Je veux continuer cette expérience en équipe nationale, défendre les couleurs de mon pays. En mars, nous devons jouer contre les Comores puis le Kenya. Ce sont des matchs qui vont nous permettre de nous organiser pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2022. Je désire être de cette aventure. La concurrence sera rude, mais cela dépendra de mes performances avec mon club.

J'ai une pensée pour tous les entraîneurs chez qui je suis passé comme footballeur. Un coucou particulier aux supporters de Gbohloe-Su des Lacs.

Propos recueillis par la Rédaction

Lutte contre la Covid-19 dans la préfecture de la Kéran

Les 9 comités cantonaux de veille sanitaire ont été renvoyés dans leurs missions

Le comité local de gestion de la riposte de la maladie à coronavirus (CLGR-Covid 19), a procédé à l'installation officielle des membres des comités de veille sanitaire des 9 cantons de la préfecture, le vendredi 15 janvier à Kanté.

Cette cérémonie, présidée par le premier responsable du CLGR, le préfet Douiti N'Sarma Mabiba, était l'occasion pour tous les membres de ces comités cantonaux de veille sanitaire de recevoir l'onction du comité local. Chaque comité cantonal de veille sanitaire est composé de 9 membres issus des différentes couches sociales et est présidé par le chef canton.

Le représentant du pouvoir central a instruit tous les 81 membres de ces comités à une synergie d'actions efficaces afin de briser la chaîne de transmission de cette pandémie dans

la localité. Douiti N'Sarma Mabiba leur a également rappelé leur rôle dans cette lutte commune contre cette pandémie à travers leurs appuis à la mobilisation sociale, un suivi régulier et permanent des mesures barrières particulièrement le port obligatoire du masque de protection, une franche collaboration avec le responsable local de la formation sanitaire et la nécessité de produire des rapports de leurs activités. Ils sont invités à être des acteurs exemplaires, à participer aux campagnes de sensibilisation ainsi qu'à relayer auprès de leur population respective, toutes les informations



Table d'honneur lors de la rencontre

transmises par le CLGR relatives à la gestion de la riposte contre cette maladie à coronavirus.

Chaque comité cantonal est reparti avec une assistance financière et un lot de 200 cahiers de 100 pages en plus de 50 bavettes grâce

à l'appui de la coordination nationale de gestion de la riposte contre la Covid-19. Notons que c'est par la décision n°2020-01/PK, signée le 14 septembre 2020 qui portait création des comités locaux de veille sanitaire pour la gestion de la Covid-19 dans

la préfecture.

Rappelons qu'à la date du 15 janvier, la situation épidémiologique dans la préfecture se présente comme suit 52 cas confirmés, 51 guéris, 0 cas actif et 1 décès survenu à Kara.

Avec l'Atop



QF & ARF

QUITUS FISCAL & ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

#CQFS

A partir du 1^{er} janvier 2021, il est institué en plus du **quitus fiscal**, l'«**attestation de régularité fiscale**».


Office Togolais des Recettes - OTR


8201


+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



**Prêts pour vous offrir le meilleur
de la Banque en 2021**

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

